

Trouver son sujet de mémoire ?

Par **decastellouis**, le **20/09/2017** à **21:01**

Réaliser un mémoire est un exercice qui attend tous les étudiants inscrits dans un M2 et plus spécifiquement un M2 recherche toutefois trouver le sujet s'avère plus difficile qu'il n'y paraît. Pour ma part, je ne suis pas le genre d'étudiant à attendre le dernier moment pour trouver des thèmes ou sujets passionnants (que je trouve passionnant car l'appréciation est subjective). En effet depuis la L1, je savais que je voulais faire un M2 recherche car passionné de recherche et voulant plus tard écrire une thèse pour embrasser la carrière d'enseignant chercheur, pour cela je constituais au fur à mesure des chapitres que l'on étudiait des sujets sur lesquels une fois en année de mémoire je pourrai analyser.

Le problème c'est que tout en avançant dans mon cursus et en suivant dans l'actualité, il y a des sujets que j'ai fini par rayer de mon panier pour ne retenir que quelques uns malheureusement les profs vers qui je m'oriente trouvent que ces derniers sont sujets à polémique ou la question a été résolue pourtant il y a bien un sujet sur lequel la question est demeurée en suspens (désolé si je ne marque pas mon sujet ici c'est pour éviter qu'il soit repris par autrui)

du coup, je dois m'atteler à chercher un nouveau sujet ou thème pour le mémoire de M2 de droit public.

Ma question s'adresse à ceux qui ont déjà passé le cap du mémoire:

comment trouver le sujet de son mémoire ?

Que faire lorsqu'on trouve un sujet qui nous intéresse mais ne semble pas recevoir l'appréciation du professeur que l'on vise pour la direction du mémoire ?

PS: j'ai déjà lu plusieurs ouvrages qui traitent de la question.

Merci d'avance

Par **Xdrv**, le **20/09/2017** à **22:56**

Salut Louis, tu pourras demander à Isidore il est en plein dans sa thèse actuellement :)

Par **decastellouis**, le **20/09/2017** à **22:58**

Oui j'ai eu à échanger avec lui en privé. il m'a donné de très bons conseils que j'ai décidé d'appliquer mais je souhaiterais avoir d'autres avis en sus.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2017** à **23:04**

Je m'étonnes de trouver de la polémique dans un sujet de recherche ...

Que serait la recherche si on ne bravait pas les polémiques ?

On ne peut donc plus théoriser sur Israël, la Palestine, Trump, la Syrie, l'Irak, la Corée, le mariage gay, la religion, la PMA, le clonage, la fin de vie... ?

Peut-être devrions nous envisager de nous spécialiser en droit des gommettes ...

Je trouve que rejeter un sujet sous couvert d'un risque de polémique n'est pas "digne" d'un enseignant chercheur ou professeur d'université qui devrait au contraire inciter à étendre les champs de recherche.

C'est bien le propre d'un chercheur, d'un penseur que de bousculer la polémique pour avancer sur les questions d'actualité.

Vous imaginez si Copernic ou Galilée s'étaient interdits de poursuivre leurs recherches pour ne pas entrer dans une polémique qui, à l'époque, était réprimée bien plus sévèrement qu'aujourd'hui ...

Par **decastellouis**, le **20/09/2017** à **23:08**

Merci pour votre soutien Chris , je crois que vous avez tout dit.

Que deviendra la recherche si on ne peut plus réfléchir sur certains sujets.

Par **Xdrv**, le **20/09/2017** à **23:17**

Tout à fait d'accord avec toi Chris ! Mais imagine que dans ta thèse tu dis bleu alors que ton jury pense rouge, même si tu as fait un travail brillant tu ne seras pas reçu car tu n'auras pas convaincu le jury ...

Par **decastellouis**, le **20/09/2017** à **23:19**

Pas vraiment , la recherche nous permet de donner notre propre opinion sur le sujet si la pensée doit être unique Marcus alors à quoi sert la réflexion, la recherche en droit ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2017** à **23:26**

Je suis bien d'accord avec toi Marcu.

C'est pour cela que je ne soutiendrais jamais de thèse et ne m'orienterais pas sur un M2 recherche si j'arrive jusque là ;)

J'ai une expérience professionnelle atypique et bondit parfois des sottises que j'entends par la bouche des médias ou de certains profs pensant tout comprendre des problèmes du monde sans pour autant ne bouger de France.

Et, ce n'est pas dans ma nature de porter par écrit non pas ma pensée mais, la pensée d'un groupe de personne qui va sanctionner cette pensée d'une note.

Moi et la pensée unique ... on est pas fait pour être ensemble.

Je ne me résignerais jamais à penser pour plaire, je préfère m'affranchir d'une certaine partie de bienveillance dans mes pensées mais, demeurer libre de théoriser et de débattre sur tout sujet.

Il y a un vrai problème à l'université ou suivant le parti politique en place on va clairement ressentir un verouillage envers les profs de la part du ministère.

Je ne parle même pas des profs qui n'osent plus déconner avec les étudiants de peur qu'un ou une prenne mal une blague et que ça finisse en fait divers...

Salle époque ... donner son avis ou polémiquer au XXI^e est plus risqué que de se pointer avec une casquette "Trump" en Corée du Nord.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/09/2017** à **07:59**

Bonjour

[citation] Mais imagine que dans ta thèse tu dis bleu alors que ton jury pense rouge, même si tu as fait un travail brillant tu ne seras pas reçu car tu n'auras pas convaincu le jury ...
[/citation]

Alors désolé de te contredire marc, mais c'est absolument faux. Le rôle du jury de thèse n'est pas de vérifier que le doctorant est d'accord avec eux mais qu'il est apte à recevoir le grade de docteur. Le jury ne regarde que la capacité du doctorant à mener des recherches, à construire une théorie et à pouvoir la défendre.

Quelques uns de mes enseignants chercheurs étaient tombés sur un ou plusieurs membres du jury qui n'avait pas le même raisonnement qu'eux, et pourtant ils ont eu leur doctorat. D'ailleurs, si des doctrines minoritaires ont pu se développer c'est bien qu'elles ont dû être défendu une première fois.

J'irais même jusqu'à dire que c'est plutôt un plus d'avoir un membre du jury qui pense différemment, car cela permet au doctorant de vraiment défendre ses convictions.

Par **Xdrv**, le **21/09/2017 à 08:11**

Très bien je ne pensais pas tu vois, alors c'est mieux comme ça !

Par **Herodote**, le **21/09/2017 à 08:23**

Bonjour,

Un bon mémoire, comme une thèse, doit apporter quelque chose d'inédit. Qu'il s'agisse de traiter d'un thème nouveau ou d'un sujet plus classique, mais avec des éléments d'actualité ou plus prospectifs.

Dans mon master, les enseignants avaient préparé une liste de sujets à répartir entre les étudiants. Chacun des sujets avait un intérêt d'une manière ou d'une autre et plusieurs sont devenus des sujets de thèse. L'intérêt du travail doit cependant être juridique et non polémique. Un sujet très intéressant en termes d'actualité n'aura peut-être pas un grand intérêt juridique.

Je ne suis pas publiciste, mais il me semble que beaucoup de questions se posent en termes de libertés publiques.

- Tout ce qui tourne entre les mécanismes de protection de l'Etat de droit face aux régimes d'exception. Un tel sujet pourrait avoir une dimension comparative intéressante.

- La frontière entre police administrative et police judiciaire (au regard encore une fois, de l'état d'urgence et du projet de loi du gouvernement en la matière).

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **21/09/2017 à 08:36**

Merci à Isidore d'avoir put apporter un regard de l'intérieur pour clarifier la situation ;))

Par **Visiteur**, le **21/09/2017 à 11:44**

Bonjour,

Alors ça, oui c'est arrivé aussi dans ma promotion que certains de mes collègues aient eu du mal à trouver un sujet parce que les enseignants ne suivaient pas...

Il n'y a qu'à force d'en discuter avec eux, tous d'ailleurs, et à chercher des sujets que ça viendra.

Bon courage en tous cas. Personnellement, j'avais eu la chance que la directrice que je

voulais me dise oui du premier coup.

Par **Yn**, le **21/09/2017** à **11:56**

Je reprends quelques passages :

1/ Je suis totalement d'accord sur la fonction du mémoire. Cet exercice apprend à faire des recherches, dominer une bibliographie, synthétiser ce qui a pu être dit, et, dans l'idéal, proposer quelque chose (ce dernier point est généralement assez modeste car on manque encore de recul en M2).

2/ Pour ne reprendre que les sujets de droit civil, le mariage pour tous, la PMA, etc. c'est très bien, c'est dans l'actualité, c'est polémique, etc. Mais ce sont des sujets BFMTV. Juridiquement, tout est bien arrêté. La PMA va peut-être évoluer, mais on est uniquement au stade de l'annonce politique, donc bien trop tôt pour que les juristes analysent les textes, notamment la proposition de loi. Bref, il faut dissocier l'aspect actualité/polémique et l'aspect juridique d'un mémoire, seul ce dernier importe.

3/ Si tu ne nous donnes pas ton sujet, ou des pistes, on va avoir du mal à te conseiller. Il y a plein de choses intéressantes à creuser. Généralement, je trouve qu'il vaut mieux privilégier un petit sujet et aller au fond,. Opter pour un sujet très vaste, ce que font souvent les étudiants, ne donne souvent rien d'intéressant, si ce n'est compiler de la connaissance.

4/ Pour la thèse, je rejoins ce qui a été dit. La thèse, c'est une sorte de permis pour la recherche. Le jury évalue si le doctorant est capable de faire de la recherche et, surtout, s'il pourra le faire seul à l'avenir, sans son directeur.

Maintenant que j'ai soutenu, je ne demande plus si les articles que j'envisage d'écrire sont pertinents. Je suis capable d'évaluer ça tout seul. La seule chose qui reste, c'est la discussion avec d'autres enseignants sur les points techniques.

Par **decastellouis**, le **21/09/2017** à **19:07**

Merci pour vos avis et conseils , je continue de creuser mes pistes.